

A son tour, la N-VA veut bazarder le vote obligatoire

Voilà le retour du « monstre du Loch Ness » de la politique belge : la suppression du vote obligatoire. Cette fois, c'est la N-VA qui monte au créneau. Le plan de Wim Van der Donckt (qui a remplacé à la Chambre Zuhair Demir lorsqu'elle est montée au gouvernement, NdlR) se veut en deux temps : d'abord éliminer les « *sanctions absurdes* » qui visent les gens qui ne se déplacent pas pour voter. Ce que l'on peut faire avec une loi à majorité simple. Puis, modifier la

Constitution pour en finir avec le vote obligatoire, ce qui nécessite une majorité des deux tiers.

Selon M. Van der Donckt, « *le vote obligatoire n'est plus de notre temps ; avec un vrai droit de vote, on aura une meilleure démocratie* ».

851.278 BELGES EN 2014

Aux élections fédérales de 2014, ce sont 851.278 Belges (10 % des électeurs inscrits) qui ne se sont pas déplacés. « *Je n'ai vu personne se faire sanctionner pour cette raison* »,

reprend l'élu nationaliste. « *Il est donc absurde que ces sanctions subsistent. Si elles ne sont pas exécutées, autant les supprimer !* »

S'ils ne l'admettent pas toujours, car cela équivaldrait à pousser les citoyens à ne pas respecter la loi, les parquets ont d'autres priorités... et manquent des moyens suffisants pour poursuivre ces « rebelles de l'urne électorale ».

La suppression du vote obligatoire revient donc agiter régulièrement les discussions entre élus. L'Open